



RECOMMANDE

«DENOM»

A l'attention des Membres du Conseil Communal
«ADRESSE»

«CP» «LOCALITE»

Liège, le 2 mai 2023.

Mesdames, Messieurs,

Objet : Assemblée générale du premier semestre 2023

Par la présente, nous avons l'honneur de vous informer que l'Assemblée générale de notre intercommunale se tiendra en présentiel à notre siège social, Rue Sainte-Marie 11 à 4000 Liège, le mercredi 7 juin 2023 à 17 heures 30.

L'ordre du jour de cette Assemblée s'établit comme suit :

1. Rapport de gestion 2022 du Conseil d'Administration sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2022 ;
2. Approbation du rapport spécifique sur les prises de participation prévu à l'article L1512 5 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation
3. Approbation du rapport de rémunération 2022 du Conseil d'Administration établi conformément à l'article L6421-1 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation ;
4. Rapport du Collège des Contrôleurs aux comptes sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2022 ;
5. Approbation des comptes annuels statutaires arrêtés au 31 décembre 2022 ;
6. Approbation de la proposition d'affectation du résultat ;
7. Exemption de consolidation ;

8. Décharge à donner aux Administrateurs pour leur gestion lors de l'exercice 2022 ;
9. Décharge à donner aux membres du Collège des Contrôleurs aux comptes pour leur mission de contrôle lors de l'exercice 2022 ;
10. Rémunération des organes de gestion — modalités ;
11. Pouvoirs.

